Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 139 (1994)

Heft: 5

Vorwort: En vue du 12 juin... : les Casques bleus, état de la question

Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ERSCHLOSSEN EMDDOK MF

Sommaire

RMS/Mai 1994	
Casques bleus Les Casques bleus, état de la question Col Hervé de Weck	es 3
Les Casques bleus français en Somalie Col Michel Stouff	8
Armée 95 La Société suisse des officiers à un tournant Col Hervé de Weck	12
Prospective L'Office central de la défense des commentaires très avisés	16
Renseignement Le Centre d'exploration de Rothenthurm Lt col Pierre G. Altermath	20
Dossier «Armement «AHEAD» et «FAPDS» pour la DCA	())
Le «Duro» Rainer D. Geffcken	26
La protection des blindés modernes Henri Provence et Marc Duval-Destin	29
L'«AMX-30 démineur» Jean Mayet	34
Dossier «Yougoslavie Funeste leçon de la guerre Ljubomir Matic	
Histoire Premier étudiant militaire suisse aux USA Div Philippe Zeller	43

En vue du 12 juin...

Les Casques bleus, état de la question

Par le colonel Hervé de Weck

A la suite du référendum lancé par la Lega, les Démocrates suisses et le Parti des automobilistes, avec le soutien de la maison Denner, le peuple suisse se prononcera sur la constitution d'un contingent de Casques bleus. Si le projet était accepté, la Suisse, Etat neutre, fournirait pour la première fois une troupe armée à une organisation internationale. Résumons les arguments que partisans et opposants utilisent dans la campagne.

La Suisse doit s'engager!

«On ne peut pas toujours laisser faire le sale travail par les autres et se contenter de soutiens financiers. Il faut s'engager!» C'est une forme moderne de bons offices.

Un bataillon suisse de Casques bleus servirait d'ailleurs à long terme, non seulement les intérêts du pays, mais également sa sécurité. Une présence sur le terrain renforcerait l'effet de dissuasion de notre armée, car elle pourrait montrer le savoir-faire, la motivation et la discipline de Suisses en uniforme, qui côtoieraient des mois durant des troupes étrangères. Grâce à ses Casques bleus, notre armée profiterait d'expériences utiles pour son instruction. Les commandants d'unité, les officiers de l'état-major de bataillon, pour l'essentiel des officiers de carrière, vivraient la réalité d'un engagement, ses problèmes de conduite et de sûreté.

L'obligation de servir ne serait pas modifiée, puisqu'on recruterait des volontaires sur la base d'un contrat. Cette mesure ne contreviendrait, ni au statut, ni à notre politique de neutralité, d'autant plus que, depuis longtemps, l'Autriche, la Finlande et la Suède mettent des troupes à disposition de l'ONU. A cause de la neutralité, le projet exclut la possibilité d'envoyer des Suisses dans des régions où il faudrait faire usage de la force («Peace-enforcement»), donc en Bosnie ou en Somalie. Les Casques bleus suisses devraient éviter le déchaînement de la violence ou son réveil lorsque prévaut une situation précaire, par exemple à Chypre, en Croatie ou au Golan. En cas de nécessité, le Conseil fédéral se réserve le droit de les rappeler.

Vicky Graf

Revue des revues



Trois missions typiques pour les Casques bleus: s'interposer dans une situation de paix précaire. lci une patrouille canadienne à l'aéroport de Sarajevo...

Des situations précaires qui peuvent devenir «explosives»

Qui peut assurer que ces régions ne deviendront pas des sortes de Bosnie où les groupes de belligérants se multiplient, qui ne respectent plus l'autorité des Casques bleus? Quelle serait l'image de la Suisse si elle «retirait ses billes» à ce moment?

Même lorsque les partis au conflit disent accepter le déploiement de Casques bleus, cela ne signifie pas forcément qu'ils s'abstiendront de leur tirer dessus ou de les empêcher de remplir leur mission humanitaire, d'où le ras-le-bol des hommes et des cadres servant sous le drapeau de l'ONU, qui supportent mal de recevoir des coups et de ne pas les rendre. Ils se rendent compte que l'efficacité est fonction de la possibilité de riposter, alors que pour les juristes-diplomates de Manhattan, la notion de légitime défense semble d'une grande subtilité!

Il faut admettre que des forces de maintien de la paix, dès qu'elles ouvrent le feu, deviennent un «parti». Cela s'avère tellement vrai que le Comité international de la Croix-Rouge refuse de faire escorter ses convois par des Casques bleus, afin de ne pas donner l'impression d'abandonner sa neutralité. L'image de la Suisse, pays de la Croix-Rouge, ne pâtiraitelle pas si ses Casques bleus ouvraient le feu, même dans le cas le plus flagrant de légitime défense?

Sous peine d'abandonner d'importantes régions du monde à leur destin, il faut admettre que des opérations de maintien de la paix peuvent entraîner des pertes en vies humaines. Sinon, n'importe quelle attaque terroriste ou action

armée, entreprise contre les forces de l'ONU, entraînerait à terme le retrait des Casques bleus.

Il y a trop de lacunes à tous les niveaux!

Faisant abstraction des opposants aux Casques bleus suisses, qui en appellent à la neutralité traditionnelle et qui refusent toute limitation de la souveraineté nationale, passons en revue les arguments de ceux qui prennent en compte les expériences faites à l'étranger, manifestent des doutes concernant le projet du Conseil fédéral. Au sein de l'Union de l'Europe occidentale et dans la presse militaire française, on se montre de plus en plus critique...

L'humanitaire seul ne mène à rien, la diplomatie du cœur et de la bonne conscience ne font pas une bonne politique étrangère! Des interventions visant à mettre fin à des massacres s'avèrent peu utiles si aucune solution ne peut régler les droits des peuples, des minorités et fixer des frontières. Une opération de maintien de la paix doit avoir des objectifs clairs et une portée clairement définie; les moyens doivent être adaptés aux besoins.

L'ONU perd de plus en plus sa crédibilité dans ses actions de «pompier» ou de «gendarme universel». Ses opérations apparaissent moins comme l'émanation d'une volonté poli-(suite en page 6) tique que le transfert à un organisme international de conflits percus comme insolubles. Dans leurs fonctions de conduite et de commandement, les organes créés par l'ONU se montrent confus et lointains. Tantôt, ils veulent tout régenter, tantôt, ils «oublient» de donner une mission à une brigade engagée en Somalie, tantôt ils en donnent qui sont tragiquement vagues. Il n'existe pas à New York un étatmajor habilité et capable de conduire une opération de bout en bout.

La FINUL, créée en 1978, n'a jamais pu assumer son mandat au Liban, souffrant d'emblée de l'inadéquation de sa mission à la dangereuse réalité. La précipitation et l'improvisation président à son installation. Dès ses premières difficultés, elle manque du soutien du Conseil de sécurité. En 1982, elle subit l'humilia-

tion de voir son secteur traversé, sans autre forme de procès, par l'armée israélienne, puis occupé par cette dernière jusqu'en 1985. Aujourd'hui, elle se trouve abandonnée à son triste sort, alors que le gouvernement libanais considère comme licites les attaques menées par le Hezbollah contre Israël, à partir du secteur «contrôlé» par la FINUL. En 1993, ses pertes s'élevaient à 98 tués et plus de 300 blessés, ce qui apparaît élevé pour une «force de la paix». Une grande unité dépourvue de moyens subit plus de pertes qu'une formation puissante et déterminée...

Sur le terrain, les compétences, qui ne sont pas déléguées assez bas, paralysent les commandants. Si, avant de riposter à des tirs ou de forcer un barrage, il faut demander des instructions à New York, à sa propre capitale et à son supé-

rieur militaire, on perd toute chance de succès! Les écoles de guerre enseignent que la réussite postule un chef responsable, une mission claire et des moyens suffisants.

Le coût des Casques bleus suisses s'élèverait à quelque 100 millions de francs par année. Nos autorités devraient définir clairement une clé de répartition: le Département des Affaires étrangères devrait passer sérieusement à la caisse, puisqu'il s'agit d'un problème qui relève de ses préoccupations. Il ne faudrait pas qu'Armée 95 soit mise en péril à cause de ponctions budgétaires comme cela se fait, par exemple, en France.

Un «créneau» pour la Suisse?

A côté de l'aide financière et matérielle accordée aux forces de l'ONU, le «créneau» de la Suisse apparait être les Bérets bleus, les observateurs militaires que personne ne conteste, l'accueil et l'organisation de conférences internationales. A l'occasion de la venue à Genève, entre autres, de Reagan, de Gorbatchev, de Clinton, d'Assad et d'Arafat, nos troupes chargées de la sûreté, nos forces de police ont pu prouver leur efficacité et leur discipline. Surtout, il y a le Comité international de la Croix-Rouge, sans doute l'institution suisse la plus connue dans le monde, dont le travail, la réputation d'impartialité et de neutralité pour-



...apporter de l'aide humanitaire. lci le déchargement d'un C-130E américain à Sarajevo.



... soigner les blessés de toutes les parties (Photo tirée de Soldats de l'espoir. L'action humanitaire des armées, ouvrage paru à Paris chez Lavauzelle en 1993).

raient être sérieusement affectés par des problèmes rencontrés par les Casques bleus suisses.

D'autre part, la médiation discrète et efficace de la Norvège dans l'affaire israélo-palestinienne démontre que de petits pays peuvent jouer un rôle important sur la scène internationale. Les bons offices semblent de nouveau prisés. Ne voilà-t-il pas des «créneaux» intéressants pour la Suisse?

Les officiers romands, quel que soit leur grade,

sont divisés concernant les Casques bleus, situation tout à fait normale, puisque le problème concerne bien davantage la politique étrangère que la défense militaire du pays. Il y en a qui voteront «oui» le 12 iuin: d'autres glisseront un «non» dans l'urne. Ils sont tous de bons patriotes qui ont accepté la grande réforme «Armée 95», qui veulent la faire passer dans les faits, mais dont les avis divergent à propos d'une décision qui ne remet pas l'armée en cause comme en 1989 et en 1993. Qu'ils votent au plus

près de leur conscience et qu'ils fassent voter, car on a tout avantage à ce que la décision populaire soit claire.

Le Parti socialiste suisse propose l'acceptation des Casques bleus, tandis que le GSsA demande de glisser un bulletin blanc dans l'urne. Il ne propose pas le «non» pour ne pas «affaiblir les forces progressistes en Suisse», parmi lesquelles il faut sans doute ranger la Conférence des évêgues suisses qui intervient dans le débat, peut-être dans le but de remplir des églises désespérément vides. Il s'avère en effet plus facile de créer une «plate-forme» sur une approche démagogique du problème des réfugiés ou de l'humanitaire qu'à propos de doctrine ou de morale.

Un «non», le 12 juin, n'aurait pas automatiquement de retombées négatives sur la Suisse, contrairement au vote sur l'EEE ou sur la protection des Alpes, surtout si l'on sent au niveau international que nos autorités occupent bien leur «créneau».

H. W.